

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lalonde: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M<sup>lle</sup> Carney (page 24689).

**Mme le Président:** La parole est au député de York-Est (M. Collenette).

**M. Collenette:** Madame le Président, c'est avec un vif plaisir que j'interviens dans ce débat, car pour la première fois depuis longtemps, nous pouvons en tant que parlementaires et en tant que Canadiens . . .

**M. Taylor:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le vice-président:** Le député de Bow River (M. Taylor) invoque-t-il le Règlement?

**M. Taylor:** Monsieur le Président, vous vous souviendrez sûrement que lorsque la séance a été levée à 13 heures, le député d'Ottawa-Centre (M. Evans) avait posé une question. Vous avez alors répondu que le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) aurait la possibilité d'y répondre à la reprise des travaux. Le député devrait donc, selon moi, pouvoir le faire.

**M. le vice-président:** Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) désire-t-il répondre à la question?

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Oui. Merci beaucoup, monsieur le Président. Le député a posé une question au sujet de l'appui devant être apporté aux investisseurs canadiens et d'une réduction générale d'impôt et il m'a demandé pourquoi je n'appuyais pas le budget. La réponse est bien simple; je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une stratégie économique générale pour le Canada. Le gouvernement ne semble avoir aucune idée quant à l'orientation qu'il entend donner au pays. Il ne semble pas avoir de politique de rechange en matière de développement économique. En fait, le budget n'aborde que très peu les orientations que le gouvernement entend donner au pays. C'est, entre autres, pour ces raisons que je ne peux certainement pas l'appuyer.

En outre, il ne renferme, selon moi, aucune mesure importante pour les petites entreprises. Nous savons tous que ces dernières ont créé beaucoup plus d'emplois que les grosses sociétés. Or, le gouvernement a préféré jusqu'à maintenant accorder des encouragements à ces dernières.

En ce qui a trait aux réductions d'impôt sélectives, le secrétaire parlementaire a relevé un point excellent. Il a signalé certains des problèmes structurels qui se posent au Canada, problèmes attribuables au fait qu'aucun autre pays industrialisé du monde n'est autant dominé par des capitaux étrangers et n'importe autant de biens manufacturés par habitant. Il ne sert à rien d'accorder des réductions d'impôt parce que les consommateurs achètent des biens de consommation dont la plupart proviennent de pays étrangers. C'est là l'un des problèmes. Je propose donc que nous envisagions des réductions d'impôt sélectives.

#### *Le budget—M. Nystrom*

Ainsi, il y a quelques années, le ministre des Finances du Québec, M. Parizeau, a prévu une réduction de la taxe de vente pour les biens produits au Canada, comme les chaussures, les vêtements et les meubles, accordant ainsi un avantage important aux consommateurs et stimulant, du même coup, l'industrie canadienne. Nous pourrions peut-être prendre une mesure du même genre au niveau fédéral.

Pour en finir avec la question de la réduction d'impôt, à cause du problème structurel qui se pose dans notre économie, nous devons faire un choix très difficile. Il s'agit, en effet, de savoir si nous devons accorder une réduction d'impôt et stimuler les entreprises étrangères ou plutôt n'accorder aucune réduction du tout. Ne serait-ce que pour des motifs de justice, il existe également un bon argument en faveur d'une réduction d'impôts pour les gagne-petit même si, pour l'essentiel, cette mesure bénéficierait aux industries du Japon, des États-Unis et d'ailleurs. Je préconise donc une réduction générale d'impôts pour les gagne-petit, mais je me rends compte que cela pourrait tout simplement contribuer à accroître nos importations de l'étranger.

Voilà pourquoi j'estime que cette réduction doit être plutôt sélective, avantageuse à la fois pour le contribuable moyen dont les dépenses accrues pourraient susciter la création d'emplois, et pour les secteurs vraiment canadiens tels que les textiles et la chaussure.

**M. le vice-président:** Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) veut-il poser une question?

**M. Clarke:** Oui, monsieur le Président. Je voudrais demander au député de Yorkton-Melville si, en rejetant l'investissement étranger, il s'oppose également à ce que les Japonais montent une usine de roues à Richmond en Colombie-Britannique, de manière à y créer un peu d'emplois. S'oppose-t-il également à ce genre d'investissement?

**M. Nystrom:** Monsieur le Président, j'ai dit tout à l'heure que l'investissement étranger pouvait être avantageux du moment que les Canadiens en restent les maîtres et qu'ils concluent des ententes avec d'autres pays. Par exemple, je voudrais que l'on conclue une sorte de pacte sur l'automobile avec les Japonais pour les inciter à créer de l'emploi chez nous en y installant des usines de montage. Voilà le genre d'ententes que nous devrions tenter de négocier.

Nous devons également déterminer quel type d'investissement nous voulons chez nous. Je n'ai rien contre les emprunts à l'étranger, par exemple. Je m'inquiète plutôt des investissements étrangers directs parce qu'ils permettent à des étrangers de contrôler nos industries. En Saskatchewan par exemple, nous avons décidé il y a bien des années de prendre en main notre réseau d'électricité. Pour ce faire, nous sommes allés emprunter sur les marchés américains. Une fois nos dettes remboursées, nous étions propriétaires de l'entreprise, la Saskatchewan Power Corporation. Il en a été de même pour la Saskatchewan Potash Corporation. Là encore, l'argent nécessaire au rachat des mines était de l'argent américain, mais nous l'avions simplement emprunté. Une fois la dette remboursée, les citoyens de la Saskatchewan étaient propriétaires à part entière de l'entreprise.